

IV. Évolutions sociales et adaptations du Code civil

a) Transition du baby-boom au papy-boom

La période des Trente Glorieuses en France est marquée par un pic important de naissances, connu sous le nom de baby-boom. Dans les années 1960, une jeunesse nombreuse commence à changer les normes sociales. Parallèlement, l'espérance de vie s'allonge considérablement, passant de 69 à près de 85 ans pour les femmes et de 63 à un peu plus de 78 ans pour les hommes depuis l'après-guerre. Avec l'arrivée à l'âge de la retraite de ces baby-boomers depuis les années 2010, la population française vieillit significativement, d'autant que le taux de fécondité est bas, avec seulement deux enfants par femme en moyenne.

b) Immigration : un renouveau démographique

Le vieillissement de la population est atténué par l'arrivée de migrants, qui apportent une dynamique démographique et économique à la France. L'État crée l'Office national de l'immigration (ONI) en 1945 pour contrôler et favoriser les flux migratoires, allant parfois jusqu'à recruter dans les pays d'origine des migrants. Jusqu'en 1975, les immigrés d'origine européenne, notamment italiens, espagnols et portugais, sont les plus nombreux, puis ils sont rejoints par ceux des anciennes colonies. En 1975, les immigrés représentent 7 % de la population active.

c) Évolutions du mariage dans le Code civil

Depuis 1973, le nombre de mariages diminue et depuis 2007, plus de la moitié des naissances surviennent hors mariage. Suite à l'ordonnance du 5 juillet 2005, le Code civil ne fait plus de distinction entre les enfants nés dans ou hors mariage. Les remariages et les familles recomposées sont en augmentation en raison du nombre croissant de divorces. Le Pacte civil de solidarité (PACS), adopté en 1999, ainsi que la loi sur le mariage pour tous en 2013, reflètent la diversité des formes d'union. Les révisions du Code civil en réponse aux changements politiques, sociaux, ainsi que les enjeux démographiques et migratoires, témoignent de la volonté de la France de maintenir son rang mondial.

VOCABULAIRE

Baby-boom : explosion des naissances dans la période qui suit la Seconde Guerre mondiale, environ 800 000 naissances par an.

Code civil : ensemble des règles qui déterminent le statut des personnes, des biens et des relations entre les personnes privées. Promulgué en 1804, il est révisé pour répondre aux besoins de la société (dernière révision, octobre 2019).

Immigration : installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays.

Mariage pour tous : loi du 17 mai 2013 qui autorise le mariage homosexuel. Elle ouvre de nouveaux droits pour le mariage, l'adoption et la succession, au nom des principes d'égalité et de partage des libertés. En 2014, les mariages de couples de même sexe ont représenté 4% du total des unions.

PACS : le Pacte civil de solidarité est un partenariat enregistré, c'est une des formes d'union civile du droit français. Deux personnes se donnent des droits et des devoirs en termes de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux.

Trente Glorieuses : décennies de haute croissance de 1945 au milieu des années 1970, les sixties en étant l'apogée.